

Liste des membres présents, absents ou excusés :

Etaient présents ou en visioconférence :

- ✓ Présidente de séance : Mme Rouxel, directrice de l'école de Le Tourneur.
- ✓ Enseignantes : Mmes Ravenel, Roussin, Boutry, Rungette, Rallu.
- ✓ Elus : M. Deliquaire (St-Pierre-Tarentaine).
- ✓ Parents élus :
- ✓ Invités : Mmes Rousseau, Travert dit Neret, Fergant, Girard, Gruchet, M Bihel et Clavagnier.
- ✓ Secrétaire de séance enseignante.

Etaient excusés :

- ✓ Enseignantes excusées : Mme Lévy, M. Hamon
- ✓ Elus : M Duchemin, M. Dufay
- ✓ Parents élus : Mmes Scrase, Falguières, Chicoyneau.
- ✓ Inspecteur de l'Education Nationale : M. Marco

Introduction :

- ✓ La séance, qui s'est tenue à l'école de Le Tourneur, a débuté à 17h30 et s'est achevée à 19h15.

Ordre du jour

1) Fonctionnement du conseil d'école :

- ✓ Approbation du 1^{er} conseil d'école à l'unanimité.

2) Restauration scolaire et hygiène :

La directrice fait part des dernières modifications du protocole sanitaire. Elle rappelle le site sur lequel tous les changements sont notés, notamment concernant les variants : <https://www.education.gouv.fr/protocole-sanitaire-des-ecoles-et-etablissements-scolaires-annee-scolaire-2020-2021-305630>

Les nouvelles mises à jour sont régulièrement mises en ligne sur le site de l'école.

Le personnel de la cantine propose de refaire une information auprès des élèves sur le gaspillage alimentaire et sur l'utilisation des essuie-mains. En effet, lors du défi « Assiettes vides », nous avons augmenté la quantité d'aliments gaspillés (passant de 35g à 80g) . Nous avons constaté que le menu était un paramètre à prendre en compte pour pouvoir comparer, ainsi que la quantité de nourriture préparée. Une nouvelle réflexion autour des menus pourrait être faite.

Mme Girard demande la parole. Porte-parole de plusieurs parents qui ont réfléchi au sujet de la cantine. Ils ont écrit une lettre aux élus de la commune afin de mettre en place une commission « cantine » dans laquelle participeraient des parents bénévoles qui s'investiraient et aideraient les cantinières dans leur travail et leur réflexion sur les menus. Mme Girard demande si elle peut avoir un temps avec les cantinières.

M Deliquaire rappelle à Mme Girard que le temps de cantine est un temps communal et demande que ce courrier soit envoyé à la commune de Soulevre-en-Bocage afin que les élus réfléchissent de manière globale sur les différentes écoles de la commune mais souligne que c'est tout de même une bonne idée.

La directrice demande à Mme Girard si ces parents ont pensé à en faire part à tous les parents de l'école.

Mme Rousseau met en garde sur une dérive trop « bio » et végétarienne et souligne que le plus important est de faire appel au local en priorité. Elle s'inquiète du surcoût que pourrait entraîner une orientation trop bio des repas.

M Deliquaire rappelle que la commune ne peut pas faire n'importe quoi et qu'il faut répondre à des appels d'offres et que les entreprises doivent être agréées pour travailler avec les écoles. Actuellement la commune travaille déjà avec certains producteurs locaux.

Pour conclure, la directrice précise que ce débat doit se poursuivre en dehors du conseil d'école et renvoie les parents vers la commune.

Concernant le savon, plusieurs parents et enseignants avaient observé des irritations des mains lors d'un changement de savon. Aucun certificat médical n'a été établi pour faire constater ces problèmes de peau. Mais nous avons observé une diminution des irritations depuis que nous ne l'utilisons plus. Mme Rouxel rappelle que le gel hydroalcoolique n'est pas utilisé pour les enfants.

Toutes les classes ont été équipées de nouveaux poussoirs qui évitent le gaspillage.

La directrice rappelle que les enfants ayant des problèmes de peau, peuvent apporter leur propre savon.

M Bihel ajoute qu'en période d'hiver, les effets étaient pires, les enfants appréhendant de se rincer les mains sous l'eau froide.

3) Vie scolaire :

a. Effectifs

PS : 13

MS : 19

GS : 19

CP : 20

CE1 : 21

CE2 : 16

CM1 : 19

CM2 : 16

Total = 145 élèves (à ce jour)

Un autre départ est annoncé au mois d'avril.

b. Prévision d'effectifs à la rentrée 2020 :

Selon les prévisions données par la commune, nous avons 8 PS qui devraient arriver pour 16 départs au collège. Deux demandes de dérogation ont été accordées.

Ce qui fait une prévision de 134 élèves à la rentrée. Nous aurons donc une fermeture de classe à la rentrée.

c. Les rythmes scolaires :

Suite au vote des conseillers du 14 janvier 2020, une demande de dérogation pour un retour à 4 jours a été formulée auprès des services de la DSDEN. Cette demande a été validée et nous devons voter les nouveaux horaires :

Matin : 8h50-12h05 et l'après-midi 13h45-16h30.

La directrice demande au conseil d'école ce qu'ils pensent de cette suggestion. M Deliquaire rappelle qu'il y a la contrainte de bus.

Mme Travert pose la question du paiement de la garderie.

M Deliquaire ne peut lui répondre pour l'instant. Les réponses seront apportées en temps et en heure. Il souligne que le **centre de loisirs sera mis en place sur toute la journée à Bény Bocage le mercredi à partir de 8h du matin**. Tout va être affiné dans les semaines à venir.

Les horaires proposés ont été approuvés à l'unanimité.

d. Bilan des évaluations de mi-CP :

Les élèves de CP ont passé des évaluations nationales fin janvier pour permettre de faire un point et de mettre en place d'éventuelles aides.

Partie mathématiques :

- Items plutôt bien réussis sauf la compétence associer un nombre à une position et soustraire en ligne pour les nombres > 20

Partie français :

- Items très bien réussis dans l'ensemble sauf la compétence sur la fluence (les lettres finales muettes ont posé soucis).

e. Le conseil d'élèves

Les délégués ont été réunis le 19 février. Voici quelques-unes de leurs remarques :

- Ils rappellent l'importance de respecter le matériel.
- Ils apprécient énormément les kangourous apportés par le père Noël. Entre temps, les kangourous ont été tous cassés. Mauvais investissement.
- Importance de faire respecter le tableau d'occupation du terrain.
- La cohabitation des vélos et des ballons n'est pas respectée.
- Demande de jeux de société grandeur nature comme jeu de l'oie, échecs, petits chevaux...
- Enlever les filets des paniers de basket pour le ballon ne reste pas coincé.
- Trop de bruit à la cantine. La roue du silence mise en place ne fonctionne pas vraiment.
- Certains demandent à pouvoir changer de place à la cantine quand il y a des absents mais le protocole sanitaire ne le permet pas.
- Ils rappellent qu'il ne faut pas utiliser plus de 2 feuilles de papier quand on se lave les mains.

La directrice rebondit sur ce dernier point en soulignant que les toilettes sont dans un état lamentable le soir. Elle demande à l'équipe enseignante de rappeler à leurs élèves qu'il faut être vigilant à ce sujet, que ce n'est pas respectueux du travail des femmes de ménage. Elle se demande si des poubelles plus grandes ne permettraient pas d'améliorer l'état des sanitaires.

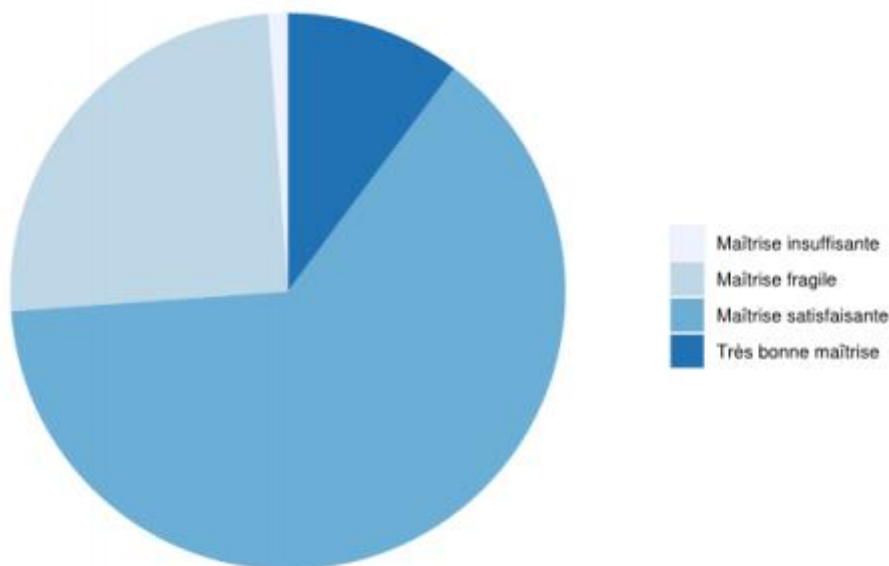
f. Liaison école-collège

Le 12 janvier dernier, Mme Ravenel s'est rendue au conseil d'école/collège.

Ce conseil a été l'occasion pour Mme Gimer, la principale du collège Val de Soulevre, de présenter les résultats de 6^{ème} (nos anciens CM2) aux évaluations nationales.

Résultats en mathématiques :

Maîtrise	Nombre d'élèves
Maîtrise insuffisante	1
Maîtrise fragile	22
Maîtrise satisfaisante	56
Très bonne maîtrise	9



Niveaux de maîtrise en Mathématiques

Les écarts de score en mathématiques avec la moyenne de l'académie sont :

Connaissances et compétences Votre établissement Académie Ecart

Nombres et calculs	242	245	-3
Espace et géométrie	256	251	5
Grandeurs et mesures	251	253	-2
Ensemble	250	249	1

Les écarts de score en mathématiques avec la moyenne nationale sont :

Connaissances et compétences Votre établissement National Ecart

Nombres et calculs	242	249	-7
Espace et géométrie	256	254	2
Grandeurs et mesures	251	256	-5
Ensemble	250	253	-3

En français, des tests de lecture notamment de lecture fluence (fluidité de lecture) ont conduit l'équipe du collège de Soulevre à mettre en place des groupes de lecture en faisant appel à des professeurs des écoles volontaires. La fluence doit être travaillée plus systématiquement du CP au CM2.

Les actions à venir

- En fin d'année, les CM2 se rendront au collège afin de vivre une journée d'intégration avec une participation à quelques cours, un jeu au CDI et un repas au self.
- M Garignon, professeur d'allemand, viendra peut-être présenter sa matière. Mais Mme Rouxel a présenté une séquence en allemand sur le thème du cirque au mois de janvier.
- Le prochain conseil de cycle est fixé au 11 mai afin d'établir des programmations communes aux cycles 3.

g. Stage de réussites de printemps

Nous avons proposé un stage de réussite pour douze élèves (du CE1 au CM2) encadrés par deux enseignantes du 26 au 30 avril le matin.

h. Projets de l'année

Prêt d'œuvres et le carnaval n'ont pas pu avoir lieu cette année.

Cirque : Nous avons annulé le cirque début mars mais depuis dimanche un décret autorise à nouveau les activités circassiennes sous chapiteau. Nous venons de relancer le projet depuis hier. Nous souhaitons faire une surprise aux enfants. La compagnie Tempo arrivera samedi 27 mars après-midi. Nous avons besoin de 6 adultes pour aider au montage du chapiteau dimanche matin (que nous avons trouvés, merci). Le cirque sera présent deux semaines, comme il y a un jour férié la compagnie nous propose un échange sur leur profession et des petites démonstrations de leur spectacle dans la cour le lundi 12 mars. Nous aurons besoin de 6 personnes pour le démontage le lundi après-midi.

La directrice remercie la commune pour sa réactivité pour avoir accepté l'installation du cirque, le conseiller pédagogique, les parents d'élèves pour le montage et le financement, l'équipe enseignante pour son adaptation.

Spectacle de la compagnie « Le morceau de sucre » le 21 mai (2 représentations du spectacle « A table ») pour toute l'école qui seront financés par la coopérative scolaire et qui se dérouleront en plein-air.

Spectacle « Gobelins, lutins et autres nains » autour du thème des contes au mois de juin et également en plein-air offert par le Préau à partir du CP.

i. Coopérative scolaire

Mme Roussin fait un point sur la coopérative scolaire. Il nous reste à ce jour 5 162 euros. Les parents suggèrent que de nouvelles actions soient proposées telles que les plantes vivaces, des sacs de pique-nique isotherme...

4) Activités post et périscolaires :

a- USEP :

Deux rencontres ont pu avoir lieu dans le respect des gestes barrières durant les 2 dernières périodes : le tennis de table à Vire et les sports partagés (autour du handicap) à l'école.

La prochaine rencontre biathlon est prévue mercredi 31 mars, également à l'école.

La directrice remercie la commune qui laisse les locaux à disposition ainsi que Fabienne Martin et Mmes Roussin et Rungette qui s'investissent également.

b- CLAS :

Il n'y aura pas de reprise du CLAS d'ici la fin de l'année, les conditions sanitaires compliquant l'accueil et la gestion des groupes d'enfants.

c- APE :

Mme Rousseau confirme un financement de 5 000 euros pour le cirque et regrette que les autres activités ne puissent pas être menées.

Les représentants de l'APE espèrent que le protocole sanitaire permettra de mener une action au mois de juin. Ils proposent de rémunérer un photographe pour les semaines cirque.

d- Association de la fête des jonquilles :

Une manifestation a eu lieu dimanche 22 mars. Le bureau est très satisfait et envisage peut-être de renouveler cette expérience.

e- Garderie

Des parents demandent si les devoirs pourraient être faits à l'école sous forme d'aide aux devoirs faite par des enseignants. M. Deliquaire rappelle le point délicat qui est d'avoir une salle qui pourrait le permettre et être nettoyée après (avec le protocole renforcé).

Mme Rouxel veut saluer le travail effectué par les collègues qui encadrent la garderie avec les enfants.

Elle aimerait que des rangements spécifiques à la garderie soient achetés afin de réorganiser la salle de motricité qui est surchargée. M. Deliquaire propose de faire des demandes d'achats.

5) Sécurité et équipements :

Un exercice PPMS « Risques majeurs » va avoir lieu vendredi matin : le but est d'habituer les enfants à ce genre d'exercice. Etant donné les conditions sanitaires, les classes des CE2-CM1 et CM1-CM2 resteront dans leur classe. Le but est de tester l'alerte et la communication entre les différentes zones.

M. Deliquaire annonce que l'école va être équipée d'alarmes PPMS et de vitrophanie. Mme Roussin, appuyée par ses collègues, **met en garde la vitrophanie qui va assombrir les classes et souligne que c'est dommage car nous sommes à la campagne et on se prive d'une vue dégagée (qui apaise et est très bon pour la santé, ajoute Mme Rallu informée par des médecins sur France Inter).**

Le DUER (Dossier Unique d'Évaluations des Risques) a été mis à jour. Mme Rouxel a créé 7 fiches qui concernent :

- Le Radon (école en zone 3).
- Dysfonctionnements réguliers des portes du préfabriqué.
- Eau froide dans les sanitaires.
- Port du masque.
- Savon.
- Tension nerveuse liée à l'épidémie.
- Personnes qui ne respectent pas le protocole.

La porte d'entrée qui n'a jamais vraiment fonctionné, va être changée mais pas avant 4/6 mois (l'approvisionnement en aluminium était très difficile en ce moment).

Pour finir, M. Deliquaire fait un point sur l'agrandissement de l'école. Les travaux devraient commencer à la fin juin. Les gros travaux seront faits au maximum pendant les petites vacances scolaires mais des gênes seront forcément occasionnées pendant l'année scolaire 2021/2022 pour une ouverture à la rentrée 2022.

Un parent demande s'ils peuvent voir les plans. M. Deliquaire va demander à la commune si les plans peuvent être affichés.

Mme Rouxel demande à M. Deliquaire si les demandes d'achat peuvent être relancées.

M. Deliquaire ne peut répondre » mais il propose de faire les demandes comme d'habitude et ajoute que la commune a validé « L'école numérique ». Les 3 classes de la primaire (ainsi que celles de toutes les primaires de la commune) seront donc équipées. Ce plan a un coût important pour la commune.